

# Objectif Oman

Septembre 2020



## FAITS SAILLANTS

- *Réforme foncière : plus de 1500 terrains et biens immobiliers rétrocédés à des citoyens omanais*
- *Finances publiques : le déficit se creuse au 1<sup>er</sup> semestre 2020, le recours à l'emprunt s'accroît*
- *La Banque centrale d'Oman dévoile un nouvel ensemble de mesures de soutien à la liquidité*
- *Hydrocarbures : signature de plusieurs accords d'exploration et de production*

## CLIMAT DES AFFAIRES

### **Point de situation sur la gestion de la crise sanitaire du Covid-19**

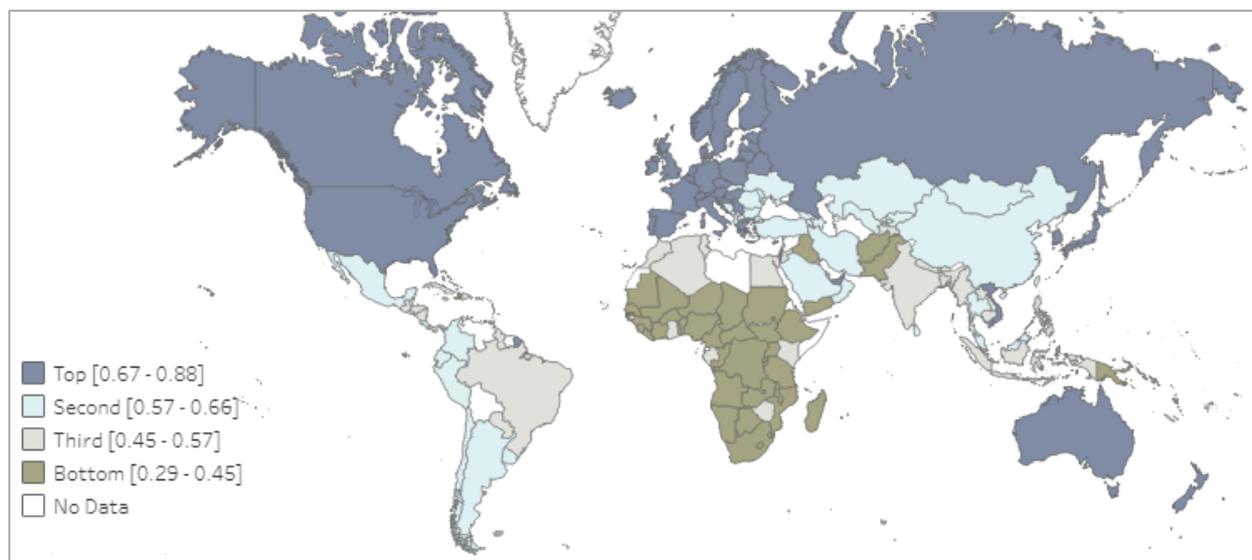
Le Sultanat d'Oman comptait officiellement 98 585 cas de Covid-19 recensés pour 935 décès au 30 septembre. Les résultats du premier sondage sérologique national, mené au cours des mois de juillet et août, indiquaient par ailleurs que 6% de la population du pays – expatriés compris – était porteuse des anticorps au Covid-19, avec un taux maximum de 9,2% à Mascate. En conséquence, les autorités omanaises ont indiqué leur volonté de faire vacciner dès la fin de l'année – si possible – au moins 20% de la population, dont les personnels de santé et de sécurité en priorité. Après six mois d'interruption, les autorités ont par ailleurs annoncé la reprise du trafic aérien régulier au 1<sup>er</sup> octobre – seuls des vols spéciaux étaient opérés depuis avril 2020 –, ainsi que la réouverture des frontières terrestres et la fin de l'isolement de la région du Dhofar. Si les citoyens omanais et les résidents peuvent désormais entrer et sortir du pays sans autorisation spéciale, la reprise de la délivrance des visas touristiques n'a toutefois pas été annoncée pour le moment. La circulation des bus publics au sein de Mascate et entre les villes du Sultanat a également repris, tandis que la réouverture des mosquées est annoncée pour mi-novembre. A noter enfin que la forte baisse de la population expatriée se poursuit (-12,3% fin août 2020 sur un an), portant le nombre total de résidents étrangers dans le pays à 1,75 million selon le Centre national pour les statistiques *NCSI*, soit le chiffre le plus bas de ces cinq dernières années.

### **Oman recule dans les classements internationaux *Global Innovation Index* et *Human Capital Index***

Oman s'est classé au 84<sup>ème</sup> rang – en recul de 4 places sur un an – dans le rapport 2020 sur l'innovation mondiale élaboré par l'université Cornell, l'INSEAD et l'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle. Créé en 2007, le *Global Innovation Index* mesure le potentiel et les réalisations en matière d'innovation de 131 économies dans le monde. Dans le détail, le Sultanat se classe au 68<sup>ème</sup> rang en matière de potentiel d'innovation (*innovation input*), porté notamment par des institutions politiques stables (38<sup>ème</sup> rang), des infrastructures de qualité (29<sup>ème</sup>) et un système éducatif bien financé (24<sup>ème</sup>). Toutefois, son classement au 109<sup>ème</sup> rang en matière de réalisation (*innovation output*) montre que l'innovation peine à se

matérialiser en dépit de ces facteurs favorables. Oman pâtit notamment du faible degré d'innovation dans les entreprises (95<sup>ème</sup>), d'une production scientifique et de réalisations technologiques insuffisantes (124<sup>ème</sup>) et d'un trop faible niveau de créativité (94<sup>ème</sup>). A noter qu'Oman figure au dernier rang des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), derrière les Emirats arabes unis (34<sup>ème</sup> rang mondial), l'Arabie Saoudite (66<sup>ème</sup>), le Qatar (70<sup>ème</sup>), le Koweït (78<sup>ème</sup>) et le Bahreïn (79<sup>ème</sup>). Comme en 2019, la Suisse se classe au 1<sup>er</sup> rang du classement devant la Suède et les Etats-Unis, la France figure à la 12<sup>ème</sup> place.

En outre, Oman s'est classé au 64<sup>ème</sup> rang – en recul de 10 places par rapport au précédent classement – dans le rapport 2020 de la Banque mondiale sur le capital humain. Créé en 2018, le *Human Capital Index* (HCI) quantifie la contribution de la santé et de l'éducation aux niveaux de productivité de la prochaine génération de travailleurs de 174 pays dans le monde. Avec un HCI de 0,61, le Sultanat se place au-dessus de la moyenne de la zone géographique Afrique du Nord-Moyen-Orient (0,57), mais en-dessous de la moyenne des pays à hauts revenus (0,71). Dans le détail, Oman se positionne favorablement en matière de santé (99% des nouveau-nés survivent jusqu'à l'âge de 5 ans ; 91% des enfants de 15 ans atteindront l'âge de 60 ans) mais pêche en matière d'éducation (durée effective de scolarisation ; résultats aux tests harmonisés internationaux). A noter que le Sultanat est l'un des pays où l'écart entre les sexes est le plus marqué. Les Omanaises ont ainsi de biens meilleurs résultats scolaires et taux de survie jusqu'à 60 ans que les Omanais.



Représentation des indices HCI par quartile – Banque mondiale

### **Réforme du droit foncier : plus de 1500 terrains et biens immobiliers rétrocédés à des citoyens omanais**

Le ministère du Logement et de l'urbanisme a annoncé que suite à l'entrée en vigueur du décret royal n°29/2018 limitant l'accès à la propriété des étrangers dans le Sultanat, plus de 1500 terrains et biens immobiliers avaient été rétrocédés à des citoyens omanais depuis novembre 2018. Dans le détail, le décret interdit aux non-Omanais de posséder des terrains et des biens immobiliers dans les territoires du Musandam, du Buraimi, de Dhahirah, d'Al Wusta, du Dhofar (à l'exception de Salalah), de Liwa, de Shinas, de Masirah, du Jebel Akhdar et du Jebel Shams, ainsi qu'à proximité de lieux sensibles. L'accès à la propriété sur le reste du territoire n'est en outre pleinement autorisé que pour les seuls citoyens des pays du CCG, les autres ressortissants étrangers ne pouvant devenir propriétaires qu'au sein de « complexes touristiques intégrés » (ITC). L'usufruit de terrains ou biens dans les territoires précédemment cités par des entreprises étrangères n'est en outre possible que si i) la part omanaise dans le projet est supérieure à 60% et ii) l'usufruit ne dépasse pas une période – renouvelable – de 10 ans. Le décret interdit par ailleurs l'utilisation à des fins agricoles des terrains détenus par des étrangers sur l'ensemble du territoire. Selon le ministère du Logement et de l'urbanisme, toutes les « restitutions » devront avoir été effectuées d'ici le 19 novembre 2020.

## INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

### **Finances publiques : le déficit se creuse au 1<sup>er</sup> semestre 2020, le recours à l'emprunt s'accroît**

Selon NCSI, les recettes publiques ont diminué de 12,4%, à 4,8 Md OMR, au premier semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019. Dans le détail, les revenus issus du pétrole ont notamment baissé de 16,3%, à 2,6 Md OMR, en raison de la faiblesse des cours du baril et des engagements du Sultanat en matière de réduction de sa production dans le cadre des accords OPEP+. Les recettes liées au gaz naturel ont pour leur part reculé de 21,2% en g.a. sur la même période, à 741 M OMR. Principal impôt en vigueur au Sultanat, l'impôt sur les sociétés – fixé à 15% des bénéfices – a quant à lui rapporté 33% de moins qu'un an auparavant, soit 351 M OMR. Du côté des dépenses, les mesures d'austérité budgétaire prises par les autorités (réduction de 10% du budget des entités publiques, suspension des nouveaux projets, mises à la retraite forcée de fonctionnaires, etc.) se sont traduites par une réduction des dépenses publiques de 8,4% en g.a. au premier semestre 2020, à 5,7 Md OMR – pour mémoire, le projet de budget dévoilé début 2020 prévoyait une hausse des dépenses de 2,3% sur l'année. Dans le détail, la baisse des dépenses d'investissement a atteint 25,6% sur la période, à 817 M OMR, alors que les dépenses courantes n'ont reculé que de 0,6%, à 4,3 Md OMR. De fait, l'important effort réalisé notamment sur le poste Défense et sécurité (-12,9%, à 1,3 Md OMR) a été en grande partie compensé par la forte hausse de la charge de la dette (+47%, à 410 M OMR).

Conséquence, le déficit budgétaire a atteint 827 M OMR au premier semestre 2020, contre 661 M OMR sur la même période en 2019, et pourrait même atteindre jusqu'à 5 Md OMR sur l'ensemble de l'année selon certains observateurs, soit deux fois plus qu'initialement envisagé. Confronté dès lors à d'importants besoins de financement, Oman multiplie les recours à l'emprunt. Après avoir procédé à trois émissions d'« obligations de développement du Gouvernement » pour un montant total de 550 M OMR (env. 1,4 Md USD) depuis le début de l'année et obtenu un prêt de 2 Md USD de la part d'un pool de banques régionales et internationales en août (voir lettre *Objectif Oman* de juillet-août 2020), le Sultanat a procédé fin septembre 2020 à l'émission sur le *Muscat Securities Market* d'obligations islamiques souveraines pour un montant total de 200 M OMR (520 M USD). Ces sukuks, d'une maturité de 6 ans, offriront un coupon annuel de 5,25%. Arrangée par *Bank Muscat* et sa filiale dédiée à la finance islamique *Meethaq*, cette opération fait suite à une première émission de sukuks réalisée en décembre 2019 pour un montant global de 300 M OMR. Dans le sillage de ses voisins du CCG, les autorités omanaises envisageraient désormais de se tourner vers le marché obligataire international à hauteur de 3 à 4 Md USD selon certaines sources.

### **La Banque centrale d'Oman dévoile un nouvel ensemble de mesures de soutien à la liquidité**

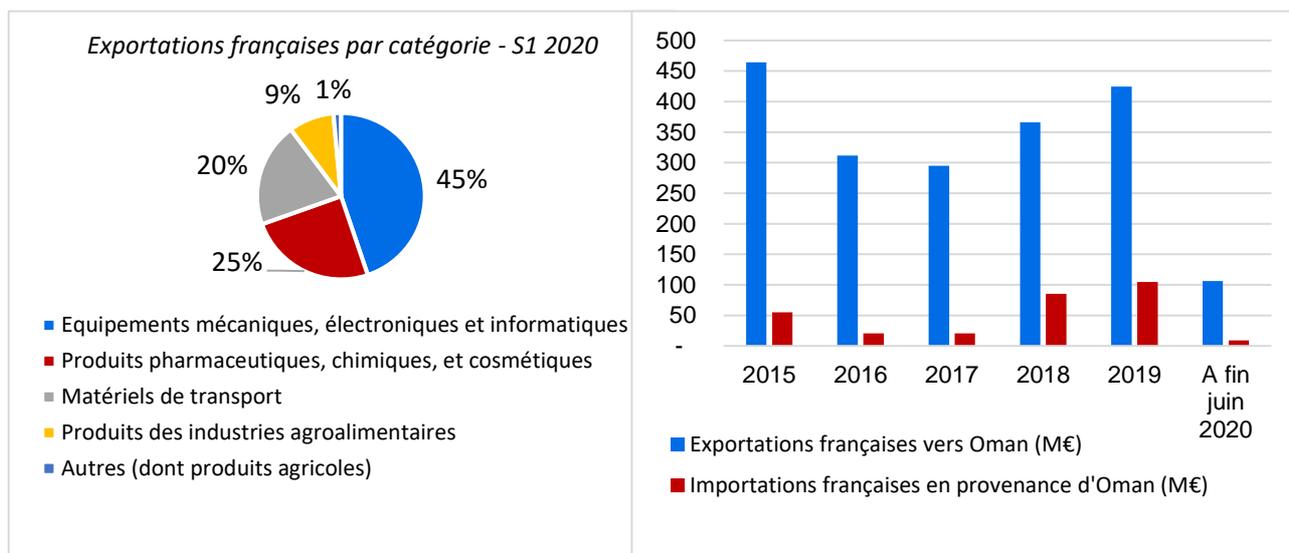
La Banque centrale d'Oman (CBO) a dévoilé en septembre un nouvel ensemble de mesures de soutien à la liquidité des banques, des entreprises et des ménages pour encourager la reprise économique du Sultanat. La CBO a ainsi annoncé l'extension jusqu'à la fin du premier trimestre 2021 du *Loan Deferment Scheme*, qui enjoint aux banques, aux organismes financiers et aux sociétés de *leasing* d'accepter les demandes d'ajournement de remboursement de prêts, en particulier de la part des PME, sans modification de la classification-risque de ces prêts. En vue de soutenir le marché immobilier et l'accès à la propriété, le ratio prêt-valeur pour les prêts immobiliers aux particuliers a de plus été augmenté de dix points, à 90% de la valeur du bien contre 80% auparavant, pour les prêts dédiés à un premier achat de résidence principale.

En contrepartie, la Banque centrale a indiqué que les banques pourront être autorisées, au cas par cas et jusqu'à la fin du premier trimestre 2021, à abaisser temporairement leur ratio de liquidité à court terme (LCR) jusqu'à 75% – contre 100% normalement –, en cas de tension importante sur leur liquidité. Enfin, le plafond maximum de *swap* de change (*Forex swap*) avec la Banque centrale a été porté pour chaque banque à 100% de la valeur des actifs nets contre 25% auparavant. La CBO a toutefois précisé que le montant des opérations de réescompte des effets de commerce resterait limité à 25% des actifs nets. A noter que le premier plan de soutien à la liquidité dévoilé par la Banque centrale en mars 2020, qui visait à libérer jusqu'à 21 Md USD de

liquidités bancaires, ne semble avoir que partiellement percolé dans l'économie réelle. Les prêts accordés aux entreprises n'ont par exemple progressé que de 1,5% au 2<sup>nd</sup> trimestre 2020 en glissement annuel (-0,4% en glissement trimestriel).

### **Fort recul du commerce bilatéral entre la France et Oman au 1<sup>er</sup> semestre 2020**

Les échanges commerciaux entre la France et Oman ont reculé de 57,6% au 1<sup>er</sup> semestre 2020 en glissement annuel, à 115 M EUR. Cette baisse s'explique à la fois par la forte diminution de nos exportations (-45,4% ; à 106 M EUR), notamment de matériels de transport et de produits informatiques, électroniques et optiques, et par l'effondrement de nos importations en provenance d'Oman (-88,1% en g.a. ; seulement 9 M EUR), en raison notamment de l'arrêt total des achats de produits pétroliers raffinés et coke – ces derniers représentaient 67 M EUR au 1<sup>er</sup> semestre 2019. Dans ce contexte, notre excédent commercial vis-à-vis d'Oman est demeuré positif au 1<sup>er</sup> semestre 2020, bien qu'en régression (-16,7% en g.a. ; à 97 M EUR) et se classe au 27<sup>ème</sup> rang des excédents commerciaux de la France dans le monde. A titre de comparaison, la France a enregistré au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020 des excédents commerciaux avec les Émirats arabes unis (1,1 Md EUR), le Qatar (355 M EUR) et le Koweït (120 M EUR), et des déficits commerciaux avec l'Arabie saoudite (-484 M EUR) et le Bahreïn (-36 M EUR).



Source : Douanes françaises

## INFORMATIONS SECTORIELLES

### **Hydrocarbures : signature de plusieurs accords d'exploration et de production**

Le ministère de l'Énergie et des minéraux a annoncé la signature mi-septembre avec l'entreprise américaine *EOG Resources* d'un accord *EPSA (Exploration and Production Sharing Agreement)* portant sur le bloc 36. D'une superficie de près de 18 556 km<sup>2</sup>, ce dernier se situe à l'extrême sud-ouest du territoire omanais, dans le bassin du Rub al-Khali. Spécialiste du gaz de schiste et de la recherche de pétrole par exploration non conventionnelle, *EOG Resources* succède ainsi aux opérateurs *APEX* et *DNO*, dont les travaux d'exploration du bloc 36 débutés en 2011 se sont révélés infructueux. L'opérateur américain prévoirait notamment la réalisation de deux puits d'exploration d'ici mi-2022.

En parallèle, l'entreprise suédoise *Maha Energy* a annoncé la signature le 1<sup>er</sup> octobre d'un *EPSA* portant sur le bloc 70. D'une superficie de 639 km<sup>2</sup>, le bloc 70 se situe au centre du pays et couvre notamment le champ non exploité de Mafraq, qui contiendrait de 185 à 280 millions de barils de pétrole à faible profondeur.

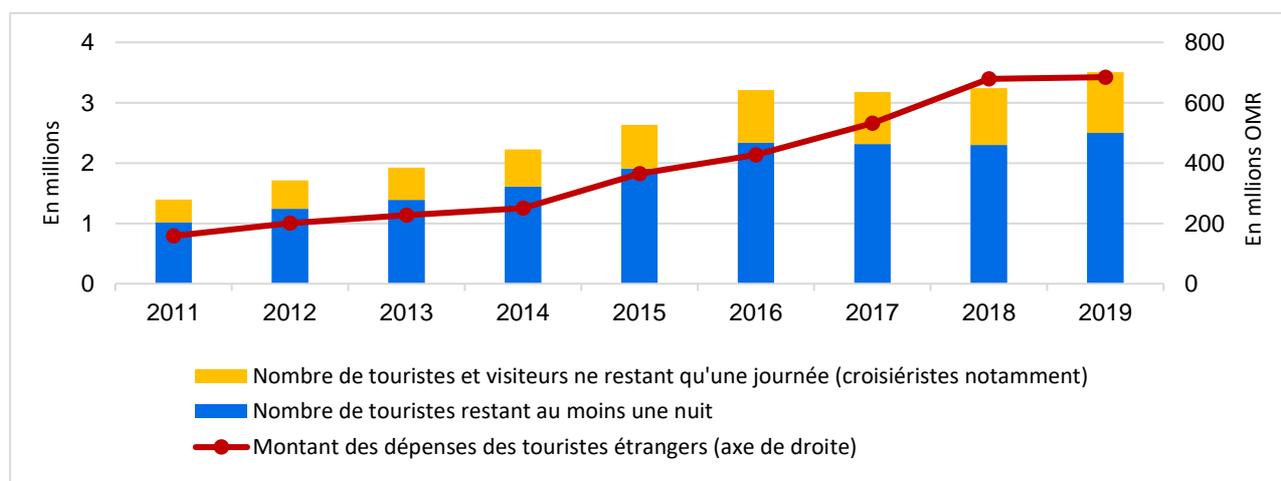
(430 m). L'accord prévoit notamment l'octroi à *Maha Energy* d'une licence d'exploration de 3 ans (renouvelable pour 3 ans supplémentaires) transformable en une licence de production – le cas échéant – de 15 ans (renouvelable pour 5 ans supplémentaires), ainsi que la possibilité pour la partie omanaise de reprendre le contrôle de 30% du projet.

A noter que cet accord fait suite à un précédent *EPSA* conclu en juillet 2020 et prévoyant l'attribution – selon les mêmes conditions – du bloc 58 (4 557 km<sup>2</sup> dans l'extrême sud du pays) à un autre opérateur suédois, *Tethys Oil*. Pour mémoire, les autorités omanaises avaient annoncé en février 2019 leur volonté de concéder six blocs jusqu'alors intégrés au bloc géant n°6 – d'une superficie de 90 000 km<sup>2</sup>, le bloc 6 représente près d'un tiers du territoire omanais et deux tiers de la production nationale de pétrole brut. Suite à ces annonces sur les blocs 58 et 70, seuls les blocs 73, 74, 75 et 76 restent désormais à attribuer.

### Tourisme : bilan chiffré du développement du secteur au cours des cinq dernières années

Si 2020 représente une année noire pour le secteur touristique omanais, le rapport quinquennal sur le tourisme publié par le Centre national pour les statistiques et l'information *NCSI* dresse néanmoins un bilan positif de l'évolution du secteur entre 2015 et 2019. Le Sultanat d'Oman a ainsi accueilli 3,5 millions de touristes en 2019 (+33,1% depuis 2015), principalement originaires des pays voisins du CCG (40,3%), d'Asie (24,8%) et d'Europe (20,7%). Parmi ces touristes, 2,5 millions (soit 71%) ont passé au moins une nuit dans le pays, les autres étant principalement des croisiéristes et des participants à des salons et/ou conférences. Pour les premiers cités, la durée moyenne des séjours dans le pays s'est établie à 8 nuits (contre 6,9 en 2015) et le nombre total de nuitées a atteint 19,9 millions en 2019 (+51,8% depuis 2015). Le nombre d'hôtels a progressé de 54,4% sur la période, portant le nombre total d'établissements dans le pays à 491 fin 2019.

Ce développement de l'offre d'hébergement s'est logiquement traduit par une forte progression de l'emploi hôtelier (+81%), qui occupe désormais plus de 20 000 personnes, mais aussi par une hausse de la concurrence – le taux moyen d'occupation des chambres s'est à ce titre nettement dégradé, passant de 47% en 2015 à 37% en 2019. En lien avec cette augmentation de la fréquentation touristique, le montant global des dépenses effectuées par les touristes étrangers en Oman, y compris billets d'avion, logement, restauration et achats divers, a progressé de +88% en 5 ans, à 685 M OMR (1,8 Md USD) en 2019. Malgré cet essor du tourisme international en Oman, la part du tourisme dans le PIB du Sultanat demeure toutefois encore limitée (seulement 2,5% en 2019) et encore assez éloignée de l'objectif affiché dans la stratégie Vision 2040 (de 6 à 10% du PIB).



Source : Tourism statistics bulletin 2015 & 2019 - NCSI

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



**Auteur :** Service Économique de Mascate

**Rédigé par :** Pablo Nivon, Fabien Gleizes

**Revu par :** Fabien Gleizes  
Chef du Service Économique de Mascate

[https://www.tresor.economie.gouv.fr/  
Pays/OM](https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/OM)